

Berne, le 27 octobre 2020

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	medias.bpa.ch

Sinus 2020

Recul du nombre d'accidents de la route moins marqué en localité

L'an dernier, environ deux tiers des accidents de la route dans lesquels des personnes ont été grièvement ou mortellement blessées sont survenus en localité. Même si le nombre de victimes de dommages corporels graves recensées en localité a diminué de 20% en l'espace de dix ans, cette baisse est moins importante que celle enregistrée hors des localités ou sur les autoroutes. Environ trois quarts des usagers grièvement blessés ou tués dans des villes ou villages se déplaçaient à pied, à moto ou à vélo (classique ou électrique) au moment de l'accident. Voilà quelques-unes des nombreuses informations que livre la publication du BPA «Sinus 2020», l'ouvrage statistique de référence pour les spécialistes de la prévention routière.

En 2019, 3826 personnes ont été grièvement blessées ou tuées dans un accident de la circulation en Suisse. C'est 25% de moins qu'il y a dix ans, mais cette baisse varie selon le type de route sur laquelle les accidents se produisent, comme il ressort d'une analyse figurant dans la publication du BPA «Sinus 2020». En effet, ce sont les usagers de la route circulant hors des localités (-31%) et sur les autoroutes (-32%) qui ont le plus profité de cette diminution. Le nombre de personnes grièvement ou mortellement blessées en localité a, quant à lui, reculé «seulement» de 20%.

Cette différence s'explique avant tout par le fait qu'en localité la majorité des victimes d'accidents graves sont des motocyclistes, des cyclistes (motorisés ou non) et des piétons. Les automobilistes ne représentent plus que 10% des personnes grièvement ou mortellement blessées dans les villes ou les villages. Il y a dix ans, leur proportion s'élevait encore à 17%.

Les proportions d'usagers de la route grièvement ou mortellement blessés en localité qui étaient respectivement à pied, à vélo (classique) ou à moto au moment de l'accident sont presque identiques (environ 25%) et n'ont que peu évolué au cours de la dernière décennie. Si la proportion de victimes de dommages corporels graves a diminué chez les automobilistes, elle a fortement augmenté au sein d'un groupe d'usagers relativement nouveau: les cyclistes motorisés. Cette hausse confirme l'hypothèse que le BPA a émise il y a déjà un certain temps et selon laquelle les problèmes de sécurité vont se renforcer dans le domaine du trafic lent.

Forte influence de la vitesse sur la létalité

La majorité des accidents graves survenant sur les autoroutes et hors des localités sont dus respectivement à l'inattention / la distraction et à la vitesse. La cause principale des accidents se produisant en localité réside, quant à elle, dans le refus de priorité.

La vitesse joue un rôle central dans la fréquence et la gravité des accidents. Cela ressort notamment de la comparaison des nombres d'accidents enregistrés selon la vitesse maximale autorisée à l'endroit où ceux-ci se produisent. Ainsi, la létalité (nombre de tués pour 10 000 blessés) pour les piétons qui subissent un accident est 1,3 fois plus élevée dans une zone limitée à 50 km/h que sur un tronçon limité à 30 km/h. Pour les cyclistes, la différence est encore plus considérable. Pour eux, la létalité sur les routes limitées à 50 km/h s'élève en effet à plus du double de la létalité en zone 30.

Objectif: réduire davantage le nombre d'accidents graves

Les données publiées dans «[Sinus 2020](#)» montrent que les chiffres de l'accidentalité évoluent dans le bon sens et donc que les mesures de prévention des accidents sont utiles. Le BPA est persuadé qu'il est possible d'atteindre l'objectif que l'Office fédéral des routes a fixé pour la Suisse, à savoir réduire le nombre de personnes tuées et celui des personnes grièvement blessées dans des accidents de la route respectivement à 100 et à 2500 d'ici à 2030. Pour ce faire, il s'agit d'adopter des mesures ciblées et de longue haleine à différents niveaux. Il faut par exemple améliorer constamment l'aménagement de l'espace routier, promouvoir les technologies automobiles intelligentes et moderniser la formation à la conduite.

«Sinus: niveau de sécurité et accidents dans la circulation routière» est une publication annuelle du BPA et du Fonds de sécurité routière (FSR). Il s'agit d'un ouvrage statistique de référence pour les spécialistes de la sécurité routière et toute autre personne intéressée. Différents indicateurs (p. ex. blessures, infractions routières, comportements en matière de protection individuelle, opinions sur le thème de la sécurité) permettent de décrire la situation actuelle, de suivre l'évolution de la sécurité routière et d'identifier les problèmes. Le BPA en déduit ses priorités pour l'un de ses axes de prévention prioritaires: la circulation routière.

Notes aux rédactions:

- Une [vidéo](#) est à disposition des médias en ligne.
- La liste des principales dispositions légales relatives à la sécurité routière peut par ailleurs être consultée [ici](#).